



# LE TRAIT D'UNION



*Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.*

Sixième Année Volume. 2

[www.sneaa.qc.ca](http://www.sneaa.qc.ca)

Été 2010

## Élections 2010



P. 2 Rapport élection  
P. 3 Mot du président  
P. 4 Section bureau et UTB  
P. 5 Section métal  
P. 6 Section Chimie

P. 8-9 Santé-sécurité  
P. 10-11 Pétition à Charest  
P.13 Éditorial  
P.15 Visite Ken Lewenza

### COMITÉ DU JOURNAL

*Bruno Tremblay*  
*Mireille Boily*  
*Denis De Varennes*  
*Éric Gilbert*

## RAPPORT D'ÉLECTION 2010

Toutes les règles des élections ont été suivies selon la constitution du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, Inc. (S.N.E.A.A.).

Les membres du conseil syndical du 24 mars 2010 ont élu les confrères Daniel Tremblay, président d'élection, Serge Gilbert, secrétaire d'élection, Jean Bergeron, scrutateur et ont établi selon les règles que les élections auraient lieu les 13 et 14 mai 2010.

Ce sont les postes d'officiers des sections BUREAU/C.R.D.A., MÉTAL, CHIMIE et U.T.B. qui étaient en élection.

L'élection a pris fin le 20 avril 2010, car dans tous les postes où il y avait une candidature, il n'y avait pas d'opposition et par le fait même, tous les candidats ont été élus par le comité d'élection.

Il y a seulement dans la section MÉTAL que tous les postes ont été comblés. Dans la section BUREAU/CRDA, le poste du comité de surveillance est demeuré vacant. Dans la section chimie, deux postes de représentants de zones (R.Z.) et le poste du comité de surveillance demeurent vacants. Dans la section U.T.B., le poste du comité de surveillance demeure vacant.

Considérant que tous les candidats ont été élus sans opposition, ça démontre probablement que les membres sont satisfaits de leurs représentants syndicaux et ça démontre probablement aussi qu'il y a un manque évident de relève et d'intérêt pour l'organisation syndicale.

Considérant toutes ces données, c'est-à-dire pas d'opposition, les postes n'ont pas tous été comblés. Il serait peut-être approprié de former une équipe de travail pour se pencher sur ces résultats afin de trouver des moyens pour attirer des personnes à s'impliquer dans le syndicalisme.

Le comité d'élection tient à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la bonne marche des élections.

Nous félicitons tous les candidats élus et nous leur souhaitons un bon mandat.



Daniel Tremblay  
Président d'élection



Serge Gilbert  
Secrétaire d'élection

## Mot du président



Chères consœurs,

Chers confrères,

Nous sommes déjà rendus à l'édition estivale de notre journal syndical. L'été s'annonce très beau et j'en profite pour vous souhaiter une bonne période de vacances, bénéficiez-en au maximum et soyez prudents.

Ce beau temps est la suite d'un printemps exceptionnel et sec. Cela a des conséquences sur les bassins d'eau que Rio Tinto Alcan gère. Les différents médias en parlent abondamment et dans l'édition du Lingot du mois de mai, la direction aussi en parle et mentionne que c'est une situation exceptionnelle. Bien sûr c'est très préoccupant, mais comme la direction le précise, c'est cyclique.

La direction RTA détient toutes sortes de possibilités et d'avantages afin de s'approvisionner auprès d'Hydro-Québec avec le gouvernement en électricité et ainsi permettre de rehausser ses bassins. On sait qu'ici, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le temps de le dire, on peut se retrouver en situation de déluge, exemple, le lac Kénogami au printemps, de son côté, a eu un apport d'eau très élevé. Les journalistes ont toujours tendance à amplifier les nouvelles et créer l'énervement dans la collectivité.

Plutôt que d'embarquer dans n'importe quelles rumeurs, informez-vous à vos représentants syndicaux et il leur fera plaisir de vous diriger vers les bonnes sources. Pour ce qui est de la direction RTA, qu'elle se le dise, les travailleurs et les travailleuses du Complexe Jonquière et Laterrière ont fait et continuent de faire des efforts extrêmes. Leur part est plus que faite et le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, local 1937 (SNEAA), n'acceptera pas que la direction tienne un discours ou procède à des solutions de coupures versus les bassins d'eau en sachant très bien que le cycle peut changer très vite. Notre part au Complexe Jonquière et Laterrière est plus que faite et regardez ailleurs pour vos solutions.

Dans l'édition du Progrès-Dimanche du 30 mai 2010, le maire Asselin d'Alma déclare son optimisme pour Alma 2, tant mieux, et c'est le même optimiste qui est valable pour le projet AP-5X. Le SNEAA continue de faire en sorte de faire progresser le plus vite possible et le plus gros possible le projet AP-5X.

Comme vous l'avez constaté, il y a eu embauches de nouveaux employés sur des postes d'opération et il y en aura d'autres à l'automne. Je profite de l'occasion pour les saluer et leur souhaiter la bienvenue parmi nous. Il y a les gens du Port-de-Mer et du CRC d'Alma qui sont maintenant avec nous, à eux aussi je leur souhaite la bienvenue. Cela fait très plaisir de vous accueillir et de voir de nouvelles embauches. Pour quelques raisons que ce soit, n'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux.

En terminant, je tiens à féliciter tous les gens qui étaient en élection dans les sections chimie, métal, bureau et CRDA ainsi que l'usine UTB. Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour vous rencontrer quand vous le voulez, cela me fera extrêmement plaisir et on peut même le faire lors des périodes de lunch.

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président

Cellulaire: 812-5228

## Remerciements pour élections

### Section bureau Complexe Jonquière et CRDA

Le 20 avril dernier se terminaient les mises en candidature pour les élections 2010. Tous les postes de la section bureau et CRDA étaient en élection. Les candidats qui ont soumis leur candidature ont tous été élus par acclamation. La nouvelle équipe pour le prochain mandat est :



Louise Tremblay  
Présidente



Camil Levesque, officier senior  
RZ Complexe Jonquière;



Normand Letendre,  
RZ pour le CRDA;



Richard Lapointe,  
RZ Complexe Jonquière



Luc Dubé  
RZ CRDA



Sandra Fortin  
Comité de surveillance

De plus, les confrères Richard Lapointe et Normand Letendre agiront comme agents de griefs de vos secteurs respectifs. Comme représentants à la prévention, Réjean Tremblay pour le CRDA et Bruno Tremblay pour la section bureau au Complexe Jonquière, répondront à vos besoins.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et nous vous représenterons du mieux possible.

Merci, l'équipe de la section bureau et CRDA

### Section usine du traitement de la brasque (UTB )

Conseillers, confrères,

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont appuyé lors de la dernière élection où je vois l'élection par acclamation comme un geste de confiance. Dans une période où il est très dur de travailler en collaboration avec une multinationale qui nous paraît de plus en plus anti-personnelle, je crois que la solidarité doit régner.

Je tiens aussi à remercier cette solidarité qui a été dépeinte lors des dernières négociations. Celles-ci ont été très ardues, car on avait des demandes que l'on voulait absolument. Nous sommes fiers de l'entente qu'on a obtenue, car il y a beaucoup de positif malgré la faible ouverture d'esprit de nos employeurs.

Dans le cadre de cette négociation, voyant le soleil au bout du tunnel pour les employés de l'usine UTB qui ont travaillé très fort depuis le début de l'usine pour exécuter un démarrage, le plus rapidement possible. Chers conseillers, et chers confrères, continuons à travailler en toute sécurité et de la même façon que l'on a toujours su le faire.

Solidairement,  
Luc Truchon, président



## Remerciements de la section métal

Bonjour à toutes les travailleuses et tous les travailleurs de la section métal. Il nous fait plaisir, par le biais de notre journal syndical, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors de l'élection qui s'est tenue les 13 et 14 mai 2010 en nous élisant sans opposition. Pour nous, cela démontre que les travailleurs sont satisfaits en partie de la façon dont nous avons mené les dossiers prioritaires qui touchaient la convention collective de travail.

Soyez assurés que pendant le prochain mandat nous allons continuer à vous défendre avec toute notre ardeur, nos convictions et prendrons toutes les actions nécessaires pour atteindre notre but qui est de satisfaire tous les travailleurs qui font partie de la section métal. Mais par contre, le syndicat n'est pas seulement l'affaire des officiers syndicaux. Chaque travailleur est propriétaire de son syndicat et c'est lui qui en fait sa force. Donnons-nous le syndicat que l'on veut en travaillant de façon sécuritaire tout en respectant nos tâches de travail et les règlements s'y rattachant.

Par la même occasion, c'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à la vingtaine de nouveaux compagnons de travail qui ont fait leur entrée à la section métal de bonnes vacances en sécurité et profitez-en pour refaire le plein d'énergie avec vos familles. Nous tenons à préciser qu'à partir du mois de juin 2010, nous aurons l'occasion de vous rendre visite avec notre président dans les secteurs usine. **Voici l'horaire que nous vous proposons:**

**Nous vous attendons en grand nombre et répondrons à vos questions avec plaisir.**

| USINE     | DATE                    | HEURE   | ENDROIT                         | QUART DE TRAVAIL |
|-----------|-------------------------|---------|---------------------------------|------------------|
| CEO       | 14 juin                 | 10 h    | Salle à manger<br>42            | D                |
| Coulée 45 | 14 juin                 | 14 h    | Salle à manger                  | C                |
| Coulée 45 | 17 juin                 | 14 h 30 | Salle à manger                  | D                |
| CEO       | 18 juin                 | 10 h    | Salle à manger<br>42            | B                |
| Coulée 45 | 18 juin                 | 11 h 30 | Salle à manger                  | A                |
| CEO       | 21 juin                 | 10 h    | Salle à manger<br>42            | C                |
| Coulée 45 | 21 juin                 | 11 h 30 | Salle à manger                  | B                |
| CPC       | 22 juin                 | 12 h    | Salle à manger                  |                  |
| Tigeage   | 23 juin                 | 9 h 30  | Salle de repos au<br>scellement |                  |
| CEO       | 28 juin                 | 10 h    | Salle à manger<br>42            | A                |
| Tigeage   | 1 <sup>er</sup> juillet | 9 h 30  | Salle de repos au<br>scellement |                  |



Réjean Savard, vice-président

Cell.: 418 590-1521



Laval Fortin, officier senior

Cell.: 418 820-7808



Éric Gilbert, officier senior

Cell.: 418 812-9129

## TROIS ANS DÉJÀ

Il y a trois ans déjà que nous sommes en poste à la section chimie et l'expérience vécue fut très enrichissante. Les dossiers n'ont pas toujours été faciles et les conclusions n'ont pas toujours été complètement en notre faveur, mais nous pouvons vous assurer que nous essayons de faire de notre mieux. Vous êtes tous juges pour évaluer ce que nous avons fait de bien ou de moins bien et vous êtes notre force envers l'employeur. Il ne faut pas oublier que l'employeur a lui aussi des droits, des demandes et qu'il se sert de la convention collective de travail, lui aussi.

Nous avons, depuis ce printemps, un autre mandat de trois ans car nous avons été reporté sans opposition dans nos fonctions. Nous remercions les syndiqués de leur confiance et leur appui et leur assurons que nous serons aussi déterminés que possible à faire respecter la convention collective de travail et leurs droits. Nous serons également présents en usine comme dans le mandat précédent afin de vous écouter et de vous aider dans votre quotidien.

Nous en profitons également pour vous souhaiter de bonnes vacances bien méritées afin de vous reposer et de profiter de la belle température si possible, avec les personnes qui vous sont proche.

**BONNES VACANCES!**



Carl Dallaire, vice-président



Pierre Boudreault, r.z. et officier senior

### Section entretien-services

#### Compte rendu usine Arvida

À l'usine Arvida, il y a 235 employés de métiers qui sont dans les secteurs de la forge, l'usinage, les magasins, les garages, bâtisse 24 (reconditionnement des structures de cuves), bâtisse 25 (réparation de cuves chaudes, ponts roulants et épurateurs), CPA (Centre des produits anodiques) CCA (Centre de coulée Arvida), CPC (Centre des produits cathodiques), FCC (Four à cuisson du coke) et les civils. Lorsque le nouveau modèle d'affaires (NMA) sera implanté dans toute l'usine, il devrait rester 123 employés RTA.

#### Compte rendu usine Vaudreuil

À Vaudreuil, il y a 198 employés de métiers qui sont dans les secteurs de l'Hydrate I et II, du BHB (Bauxite broyage humide), du CEV (Centre énergétique Vaudreuil), du réseau, de l'UPCH (Usine de produits chimiques hydrate), du CC (Centre de calcination), du fluorure, du civil, de la voirie et des pompiers. Lorsque le nouveau modèle d'affaires (NMA) sera implanté dans toute l'usine, il devrait rester 91 employés RTA.

#### Compte rendu EEQ (bâtisse 8)

À EEQ (Énergie électrique Québec), il y a 40 employés et il n'y a pas de nouveau modèle d'affaires qui a été négocié en 2006. Il y a des emplois de monteurs de lignes, d'électriciens, d'opérateurs du réseau électrique, des concierges et des magasiniers.

Serge Gilbert, vice-président

Jean Bergeron, officier senior

*(Nous vous reproduisons une lettre de remerciements à l'intention du SNEAA/TCA, s. l. 1937, pour l'aide accordée au peuple de Haïti pendant la pire catastrophe de son histoire.)*

Le 28 avril 2010

Alain Gagnon  
CAW local 1937  
1932 boul, Mellon  
Jonquière QC G7S 3H3

Cher Alain,

Nous vous remercions d'avoir répondu de manière si généreuse à l'appel du syndicat pour soutenir les programmes d'intervention en cas d'urgence en Haïti.

La réponse a été remarquable. Grâce aux contributions des sections locales, des conseils, du Syndicat national, des clubs des retraités et au généreux don de 2 000,00 \$ de la section locale 1937 des TCA, nous avons pu dépasser notre objectif et avons réussi à collecter plus de 400 000 \$ ! Des dons personnels de 126 612 \$ versés jusqu'au 12 février ont été jumelés par le gouvernement du Canada et le montant total a été versé au Fonds d'aide à Haïti.

Les organisations que nous avons choisies de soutenir avaient une longue expérience de travail en Haïti, dont certaines depuis plusieurs années. Elles ont réagi au tremblement de terre en répondant aux besoins urgents, en aidant aux efforts de secours et maintenant, elles ont besoin de soutien pour la restauration et la reconstruction. Des programmes de collaboration avec des partenaires sur le terrain sont en développement et bénéficieront à l'ensemble de la communauté. **Médecins sans frontière, la Société canadienne pour nourrir les enfants, la Coalition humanitaire, le Plan Nagua et la Confédération syndicale internationale** sont sur le terrain pour aider les gens d'Haïti qui ont perdu leur maison, pour rétablir leurs moyens de subsistance et planifier la reconstruction de communautés plus durables à long terme.

Aider les communautés locales à avoir une voix sur les façons dont les Nations Unies, le gouvernement local et la communauté internationale envisagent la reconstruction d'Haïti sera une composante essentielle du travail.

Cette reconstruction va se poursuivre pendant des mois – voire des années – et nous continuerons de vous informer sur les progrès réalisés. Sans votre soutien et votre solidarité avec les gens d'Haïti, ce travail ne serait pas possible.

Merci encore de votre générosité ! Le Syndicat est fier de vous !   Solidairement!



Ken Lewenza  
Directeur national



Jean-Pierre Fortin  
Directeur québécois



Peter Kennedy  
Secrétaire-trésorier national

## Opinion

### Le sort réservé aux «Tilden» et NMA de ce monde

Dès qu'il y a des travailleurs «en location» dans une entreprise, inévitablement on entend des histoires d'horreur que l'on pensait d'un autre temps, d'un autre âge. Mais la réalité rattrape les travailleurs au galop chez Rio Tinto et peut-être un peu trop vite au goût de certains d'entre eux. Quand on entend que des sous-traitants ont vu leur contrat résilié pour non-respect des règles Rio Tinto... je vous laisse le soin d'évaluer l'ampleur pour le sous-traitant ce que cela veut dire... Quand on entend que des employés «loués» sont suspendus pour avoir frayed avec des syndiqués, il y a de sérieuses questions à se poser. C'est quoi les règles?

Bien sûr, une personne normale (syndiquée ou non) pensera à sa condition personnelle avant celle des autres et cela est humain jusqu'à un certain point, mais après ça on fait quoi? Certains n'ont sans doute aucun remords, mais certains autres sont tiraillés à l'idée de constater que chez eux, l'endroit où ils travaillent depuis plus de trente ans, des humains sont traités comme des travailleurs de bas de gamme sans aucune forme de respect. Cela est une insulte à tout homme ou femme qui se respecte. D'avertissement en suspension et jusqu'au congédiement dans certains cas, les victimes sont toujours coupables de ne pas avoir obéi à telle ou telle directive, règlement, mention ou d'un simple «mémo» tant qu'à y être... Du côté de la direction, on fera valoir que les règles sont pour tous et que les employés syndiqués ou non n'ont qu'à les observer. Mensonge éhonté s'il en est un! Un superviseur ne s'attaquera pas à un syndiqué s'il n'a pas monté un dossier «béton». Pour un employé de location, ce problème n'existe pas et dès lors, il est possible d'exagérer, manipuler, déformer, inventer des faits et même un dossier de congédiement complet, de toute façon qui le contesterait? Se faire virer par Rio Tinto ce n'est pas ce qu'il y a de mieux à inscrire dans son CV et encore moins, une résiliation de contrat dans une région aussi petite que la nôtre. Au salaire qu'il gagne ici, le travailleur aura à peu près la même chose ailleurs dans de meilleures conditions qu'une usine. Pour un sous-traitant cela est catastrophique, car les donneurs d'ouvrages sont plus rares.

J'entends certains d'entre vous se dire «qu'ils n'ont qu'à faire comme nous autres et se syndiquer, on l'a gagné le respect pis on a payé trois grèves pour le savoir!». Bon point! Mais il ne faudrait surtout pas oublier que c'est la solidarité de tous les travailleurs à ce moment qui a fait la différence entre travailleurs syndiqués et non syndiqués! Comment être solidaire de ces travailleurs autonomes, cousins, beau-frères enfin de tous ceux qui ne demandent qu'à travailler? En demandant que l'on respecte les travailleurs quels qu'ils soient!

Et pourquoi? Parce que demain ce sera peut-être quelqu'un que vous aimez, à qui cela arrivera et même s'il ne vous reste que deux ans à travailler, vous devez exiger le respect pour tous. Laisser une jungle en héritage, c'est ce que l'on désire? De voir des pères de famille se faire menacer impunément par des cadres qui n'ont que deux ou trois ans d'ancienneté et qui jouaient dans un carré de sable quand pendant ce temps, vous étiez six mois en grève pour demander de meilleures conditions et surtout du «RESPECT».

Oui, vous avez payé le prix et aujourd'hui vous pouvez aider d'autres travailleurs comme vous à se faire respecter. Vous pouvez sortir à la retraite la tête haute et respecté de tous comme vous pouvez partir sans aucun remords. Moi, je ne peux que vous dire une chose... le respect, ça se mérite!

Bruno Tremblay  
Représentant des travailleurs

*(Inspiré du récit d'un travailleur)*

## Santé-sécurité

### Le choc des cultures

Dernièrement, on a beaucoup parlé d'une entreprise qui aurait dû se départir ou sous-traiter la dernière partie de son contrat au chantier de la nouvelle turbine de la centrale Shishaw. Un autre jour, un consultant dénonçait les façons de faire de Rio Tinto en matière de santé-sécurité allant jusqu'à affirmer que ces méthodes étaient contre les principes de base de la gestion «LEAN» par les chargés de projet.

Il y a ici de sérieuses questions à se poser. Est-ce qu'un sous-traitant qui obtient un contrat de Rio Tinto et qui se voit retirer celui-ci en raison de trop nombreux accidents sur le chantier, pourrait-il, à l'avenir, inciter ses employés à ne pas déclarer leur accident de travail? Sinon, la perte du contrat ne donne-t-elle pas un signal aux employés que s'ils se blessent chez Rio Tinto, ils pourraient ne pas travailler assez d'heures pour justifier leur carte de compétence ou simplement pour le droit à l'assurance-emploi? L'employé qui se dit lui-même, «Il n'y a pas de chance à prendre!», pourrait-il se retrouver pénalisé du fait de sa déclaration? Il faut espérer que non, car certains d'entre eux pourraient s'exposer à de graves conséquences.

La vision de RTA «La sécurité par choix» fait un peu rose bonbon dans ce décor trouble. On pourrait dire qu'il ne suffit pas d'amener le cheval à la rivière, il faut aussi qu'il ait soif! Comment inciter les travailleurs à faire ce choix? La simple réalité nous ramène vers la culture d'entreprises en santé-sécurité et de l'écart important (GAP) entre les employés «Alcan» et les sous-traitants. Un monde de différence et ce, même si ces derniers ont la formation nécessaire pour effectuer leurs tâches. La formation en usine et par doublage est hautement souhaitable, car au-delà de la formation, on parle ici d'expérience en milieu de travail et cela ça ne s'apprend pas autrement! La moyenne d'âge au Complexe Jonquière se situe environ à 53 ans, cette expérience a été acquise à la dure dans des situations complexes et particulières à chaque tâche que l'on ne peut tout simplement pas reproduire dans les locaux de la commission scolaire. Affirmer le contraire serait de l'aveuglement volontaire! Un autre facteur à considérer, celui du volet sécurité de la rémunération variable attribué aux cadres. On sait que les travailleurs syndiqués se sont retirés de ce mode de rémunération le premier mars dernier. Maintenant, si un cadre ne rencontre pas ses objectifs, ce facteur est multiplicatif et non additif comme auparavant, donc si vous calculez comme moi  $5000 \times \text{zéro} = 0$ , bel incitatif pour l'objectif zéro blessure!

Enfin, doit-on croire que la baisse des accidents de travail est le résultat des efforts des travailleurs et employeurs en prévention, ou qu'il n'y a pas d'autres facteurs externes comme le maximum assurable de la LATMP qui est devenu plus bas que le salaire de base du travailleur «Alcan»? Les multiples tracasseries administratives liées aux accidents du travail et à l'assignation temporaire, l'engorgement du système de santé et même plusieurs médecins qui ne veulent plus traiter des patients étiquetés CSST.

Probablement qu'un amalgame de tous ces facteurs fait en sorte de produire un mirage de baisse des accidents, mais ce qui est certain, c'est qu'il faut être de plus en plus vigilant face aux dangers et que si l'inévitable se produisait, la déclaration immédiate au centre médical ainsi que consulter un médecin rapidement serait la meilleure des protections pour tous les travailleurs syndiqués ou non!



Bruno Tremblay,  
Coordonnateur en santé-sécurité



## Dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale

Suite à l'annonce du transfert du département de la paie à Montréal, nous avons fait circuler une pétition, qui avait le libellé suivant, et dans un deuxième temps, voici la réponse du gouvernement Charest:

### ***Contre le transfert du service de la paie de Rio Tinto Alcan vers Montréal***

*CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec soutient le programme d'investissements de Rio Tinto Alcan en accordant des conditions avantageuses à la compagnie;*

*CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec et Hydro-Québec sont disposés à consentir à la reconduction et la modification d'ententes en vigueur et à la conclusion d'une nouvelle entente pour l'octroi d'un bloc d'énergie supplémentaire;*

*CONSIDÉRANT les énormes avantages énergétiques consentis à Rio Tinto par le Québec;*

*CONSIDÉRANT que Rio Tinto a déjà transféré le travail de son groupe approvisionnement vers l'Utah et le Mexique;*

*CONSIDÉRANT que Rio Tinto s'est engagée à créer de la richesse et à maintenir les emplois de qualité pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean en signant une entente de continuité avec le gouvernement du Québec;*

*CONSIDÉRANT que le service de la paie de Rio Tinto sera transféré à Montréal sans aucun gain financier et que Rio Tinto doit embaucher à Montréal pour donner le service.*

*C'est pourquoi les soussignés demandent à l'Assemblée nationale d'exiger que Rio Tinto cesse le transfert d'emplois du Saguenay—Lac-Saint-Jean vers Montréal et même vers d'autres pays et que Rio Tinto ramène en région les postes déjà transférés.*

Cette pétition signée par plus de 900 personnes a été déposée à l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> avril dernier par M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière. Alain Gagnon, président SNEAA, Diane Bradette, commis au service de la paie et Louise Tremblay, présidente des employés(es) de bureau ont assisté au dépôt. Selon les règles de l'Assemblée nationale, on doit recevoir une réponse dans les 30 jours.

Le député Sylvain Gaudreault a tenté, sans succès, de déposer une motion sans préavis qui se lisait comme suit :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement qu'il rappelle à Rio Tinto Alcan les termes de la convention de continuité signée en 2006, notamment de maintenir un niveau d'emploi et d'expertise à Jonquière, dont le service de la paie.»

Nous espérons toujours que le gouvernement mette ses culottes dans ce dossier et fasse pression sur RTA pour conserver nos emplois dans la région.

## RÉPONSE À UNE PÉTITION

## GOVERNEMENT DU QUÉBEC

DATE : 20 mai 2010

### Transfert d'emplois de Rio Tinto Alcan au Saguenay–Lac-Saint-Jean vers Montréal et d'autres pays

La pétition déposée le 1<sup>er</sup> avril dernier relativement à ce dossier réclame une intervention du gouvernement visant à ce que « ... cesse le transfert d'emplois du Saguenay–Lac-Saint-Jean vers Montréal et même vers d'autres pays et que Rio Tinto ramène en région les postes déjà transférés. »

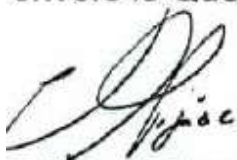
En réponse à l'intervention souhaitée par les signataires de cette pétition, il importe d'abord de rappeler que le 13 décembre 2006, le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et Rio Tinto Alcan ont signé une lettre d'entente relativement à un programme d'investissements de 2,1 G\$. La première phase de ce programme a débuté et permettra l'implantation d'une usine pilote de 60 000 tonnes métriques à Arvida et un investissement de 570 M\$.

Au total, ce programme garantit la création de 740 emplois directs au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans le cadre de cette même entente, Rio Tinto Alcan s'est engagée à maintenir des activités structurantes à son Centre de recherche et de développement d'Arvida (CRDA), à son Bureau de diversification industrielle régional, et à verser des redevances au gouvernement du Québec sur la vente de licences de sa technologie AP-50.

En ce qui concerne plus spécifiquement le transfert d'emplois entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Montréal ou d'autres régions hors Québec, il faut bien comprendre que l'Entente signée avec RTA (et la Convention de continuité) n'a pas pour effet de limiter les droits de l'entreprise dans ses décisions d'affaires courantes, prises en fonction du contexte économique qui prévaut.

Quant au service de paie de Rio Tinto, l'entreprise nous confirme que cette intégration se fera dans le respect de la convention collective de travail et aucune mise à pied ne sera effectuée dans le cadre de cette réorganisation.

Enfin, je tiens à souligner que le gouvernement du Québec est sensible aux préoccupations soulevées dans la pétition du 1<sup>er</sup> avril 2010 et qu'en ce sens, il demeure en contact étroit avec l'entreprise et prend toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer que Rio Tinto Alcan et Rio Tinto respectent leurs engagements envers le Québec.



Clément Gignac

Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation



La réponse du gouvernement Charest ne nous satisfait pas du tout et il n'est pas question de lâcher le morceau. Le gouvernement libéral répond avec les mêmes arguments que l'employeur nous sert depuis le début de ce dossier. Il est évident que le gouvernement n'a pas questionné et n'a pas cherché à questionner plus loin les réponses reçues de Rio Tinto.

Nous n'avons eu aucune aide, ni support du seul député (ministre) libéral de la région, Serge Simard, qui est beaucoup plus préoccupé à couper des rubans et à se cacher, plutôt que de mettre ses culottes et de nous aider à garder les emplois dans la région. C'est plus facile d'avoir une audience avec le pape qu'avec le ministre Simard.

Le député de Jonquière nous aide et nous supporte. Il a d'ailleurs l'intention de poursuivre la lutte avec nous dans ce dossier au cours des prochaines semaines et prochains mois.

Louise Tremblay  
Présidente, section bureau & CRDA  
SNEAA

*Voici une lettre écrite par le confrère Camil Levesque et publiée dans Le Quotidien en réaction de l'éditorial de M. François St-Gelais. Évidemment, la réaction a été publiée en partie seulement et nous publions dans notre journal syndical l'intégrale de la lettre du confrère Levesque.*

## ÉDITORIAL

## Diplôme demandé

François St-Gelais [fst-gelais@lequotidien.com](mailto:fst-gelais@lequotidien.com)

Bonjour monsieur St-Gelais!

Suite à votre éditorial de samedi le 3 avril 2010, dont je partage presque totalement le contenu, j'ai été interpellé par votre questionnement sur «comment expliquer le fait que ces diplômés du secondaire ne se fraient pas, ensuite, un chemin jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires? Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est pourtant très bien pourvu en établissements d'enseignement supérieur avec l'UQAC et ses nombreux laboratoires et pas moins de quatre cégeps».

Une des réponses est cachée dans votre éditorial, lorsque vous parlez du comité mis en place par le banquier Jacques Ménard et qui a retenu l'attention de partenaires majeurs comme Rio Tinto Alcan. CÉGEP ou universitaire plus grand, les jeunes ne trouvent pas et ne trouveront pas d'emplois rémunérateurs à l'avenir, puisque la compagnie Rio Tinto Alcan (partenaire majeur) délocalise les emplois payants vers Montréal «ex.: transfert de la paie», vers le Mexique et l'Utah USA «ex.: transfert des achats» et ce n'est pas fini.

Alors, si j'étais un jeune, je me demanderais pourquoi avoir un gros diplôme de CÉGEP ou universitaire, si je dois m'expatrier. Et les jeunes qui ont dû s'expatrier et qui veulent revenir dans la région et avoir du travail payant dans le domaine qu'ils ont étudié ne le font pas, parce que les emplois quittent la région. Par contre, des compagnies comme Rio Tinto Alcan agissent en hypocrites et se collent à des comités comme celui du banquier Jacques Ménard pour sauver la face, et être présent, s'il fallait que ces comités accouchent de solutions qui entraveraient leurs projets de délocalisation vers les grands centres ou les pays émergents.

Vous dites: «il est temps que les élus de la région mettent en place une stratégie afin de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean un véritable pôle de recherche et une région attrayante pour les détenteurs de diplôme d'études supérieures, générateurs de la richesse de demain».

Je dois dire que les élus n'ont pas de vision d'avenir et sont à genoux devant les grosses compagnies et leurs «Lobbys». De plus, il faut toujours que certains élus tirent la couverture de leur bord. Je crois qu'il ne faudrait jamais faire de la politique sur le dos des jeunes et de l'avenir de la région.

Avant tout, il faudrait de la part des élus, des gestes concrets pour empêcher les emplois d'être transférés vers d'autres cieux. Comme par exemple, en appuyant ouvertement des organismes comme le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida (S.N.E.A.A.) qui se battent tous les jours pour garder les emplois payants et avec des diplômes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'heure n'est pas aux grandes stratégies, aux grandes études sociologiques et à la formation de comités pour se faire endormir par des banquiers de Montréal et des partenaires majeurs comme Rio Tinto Alcan. De toute façon, ça fait des dizaines d'années qu'il y a des études et des statistiques. Nous avons assez de statistiques! Agissons!

Il faut poser des gestes CONCRETS et RAPIDEMENT. Si l'on veut que nos diplômés et diplômées actuels demeurent et travaillent en région et démontrent aux autres jeunes qui suivent, qu'il y ait un avenir dans notre région si tu décroches un diplôme de CÉGEP ou universitaire.

C'est souvent par l'exemple que les choses progressent. Il n'y a qu'à regarder les sports olympiques ou majeurs, c'est en voyant des athlètes réussir dans leur discipline que d'autres jeunes pratiquent ces sports et réussissent à leur tour. Et le rôle des élus est d'aider toute la population.

Donc, les élus doivent se lever debout, et dire haut et fort à ces multinationales que si elles veulent continuer à profiter des avantages consentis, elles doivent garder les emplois à diplômes et payants en région.

Tous les élus doivent aussi appuyer et s'impliquer avec des organismes comme le S.N.E.A.A. qui n'a pas de couleur politique et veulent faire grandir la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Camil Levesque  
Représentant syndical  
SNEAA (Bureau et CRDA)  
Tél. bureau: 418 548-4667

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LE DIABÈTE EST EN COURS, NOUS VOUS INVITONS À SOUSCRIRE EN GRAND NOMBRE!

## Diabète Saguenay

---

### Activités de financement

---

150, rue Pinel, Chicoutimi (Québec) G7G 3N8

Courriel : [diabetesaguenay@gmail.com](mailto:diabetesaguenay@gmail.com)

---

Tél. : 418-549-8136, téléc. : 418-549-8349



Consœurs, Confrères,

Nous aurons le plaisir d'accueillir le mardi **5 octobre 2010**, les dirigeants nationaux des TCA, soit les confrères **Ken Lewenza**, directeur national, **Jean-Pierre Fortin**, directeur québécois ainsi que **Peter Kennedy**, secrétaire trésorier national pour une visite des différentes installations au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

**Voici l'horaire de nos visites prévues : Le mardi 5 octobre 2010**

**Avant-midi**

Complexe Jonquière – RTA / s. l. 1937

Visite du site AP-50

Visite des Usines Arvida et Vaudreuil

**Après-midi**

Énergie Électrique – Sud/Nord / s. l. 1938 / s. l. 1926

Sud : Centrale Shipshaw – Nouveau groupe Turbo-alternateur

Nord : Alma – Centre de conduite du réseau

PME / S.L. 2004: Spectube – Transformation de l'aluminium

**Soir**

Rencontre des présidents et leurs délégués/es Saguenay—Lac-Saint-Jean

Thèmes : Exportation de nos connaissances

Tour de table – Échanges

La rencontre en soirée sera des plus enrichissantes pour les délégués/es et les présidents/es de la région, car la traduction simultanée nous permettra de transmettre nos problèmes régionaux et les défis que nous devons relever au cours des prochaines années.

Je remercie sincèrement le comité organisateur pour son travail afin de faire de cette journée un franc succès, soit les confrères suivants: Bruno Tremblay, s. l. 1937, Pierre Lavoie, s. l. 1938, Pierre Simard s. l. 1926 et Gervais Martin s. l. 2004.

Nous comptons également sur la participation des délégués de toutes les sections locales TCA de notre région pour que le message régional atteigne son objectif. Nous aurons l'occasion de nous en reparler.

En terminant, je souhaite de belles vacances à toutes nos consœurs et tous nos confrères TCA.

Solidairement, Denis Lepage



Denis Lepage  
Directeur régional



Ken Lewenza,  
Directeur national TCA

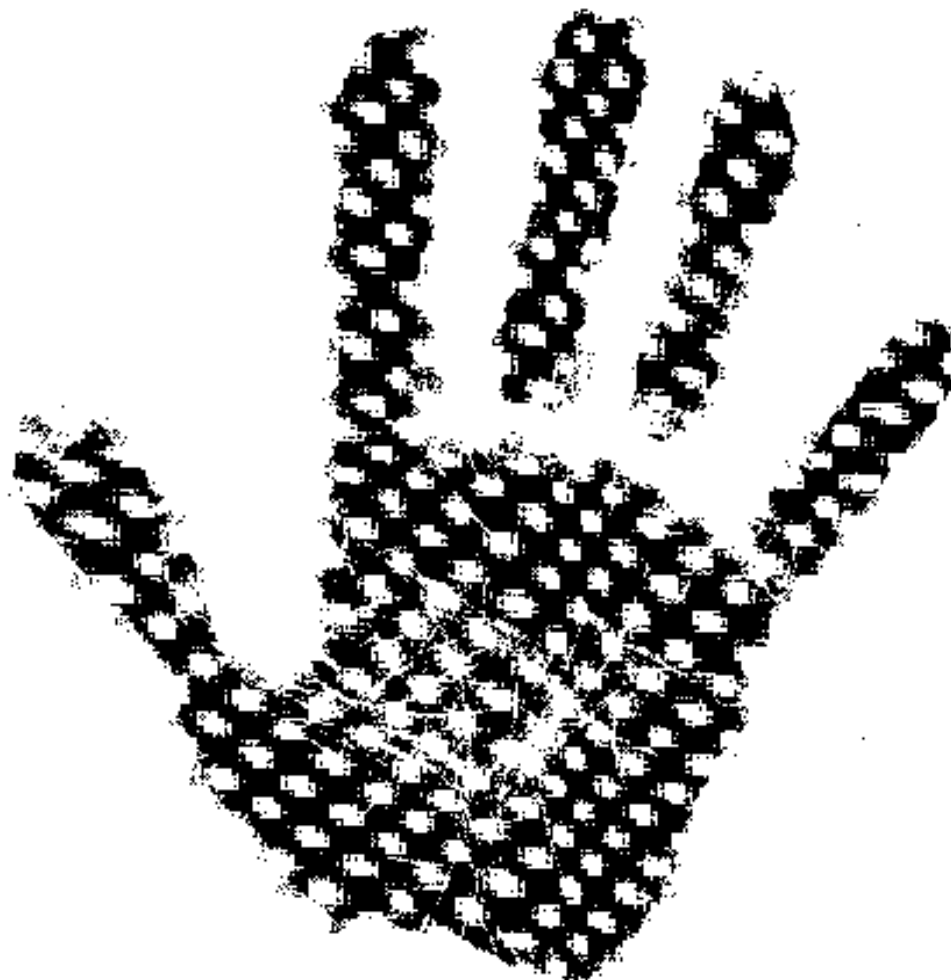


Jean-Pierre Fortin,  
Directeur québécois  
TCA



Peter Kennedy,  
Secrétaire trésorier na-  
tional TCA

# **HALTE À CHAREST!**



**Coalition opposée à  
la tarification et à  
la privatisation des  
services publics**



**[www.nonauxhaussees.org](http://www.nonauxhaussees.org)**